

Le verbe « frapper » entre polysémie et polytaxie

ZENATI Djamel
Université d'Alger 2

Du point de vue linguistique, il est non seulement illicite de séparer ce qui est un, mais on ne doit pas non plus unifier artificiellement ce qui est distinct.

(Roman Jakobson, Kasuslehre)

ملخص

يعد الاشتراك اللفظي في مجال دراسة الأفعال عبارة عن تنوع في المعنى، كما يعد مفهوم polytaxie تعددا في العناصر المحيطة بالفعل. إن النظر الممعن في هذه العناصر يؤدي إلى تحديد علاقة مترابطة بين هذه العناصر المكونة للفعل وبين قيمته الدلالية. ولدعم هذا الطرح درسنا عينة من الأفعال يمثلها فعل frapper الذي يدل على سيرورة مادية أو نفسية حسب السياقات التي ورد فيها. وقد أخذنا في الحسبان أثناء التحليل طبيعة هذه العناصر، أكانت فاعلا أم مفعولا أم تركيبا إضافيا

Prolégomènes

Dans cet article, nous présenterons une définition syntaxique¹ d'un prédicat verbal à emplois multiples, le verbe « frapper », à travers l'étude de quelques-unes de ses propriétés distributionnelles abordées dans l'optique d'un traitement automatique du lexique. La démarche adoptée s'inscrit dans le cadre méthodologique défini par Z.Harris et développée par Maurice Gross au sein du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique L.A.D.L. Nous formulerons « l'hypothèse qu'il y a une adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue »². Et, nous montrerons, même s'il ne s'agit que d'une tendance, qu'il est fait, dans le domaine verbal, un large consensus autour de cette étroite corrélation entre la polysémie³ et la polytaxie.⁴

Dans le sillage de la théorie des patterns⁵ et des grammaires de construction (par ex. Croft & Cruse, 2004, Langacker, 1987, Lakoff, 1987) qui considèrent que les structures formelles et les structures sémantiques sont étroitement liées et que certaines structures syntaxiques sont dévolues à certains types d'emplois particuliers, nous soutiendrons, contrairement à F. Rastier⁶, que des valences syntaxiques déterminent des valeurs sémantiques.

C'est à travers ce prisme que nous examinerons les cadres formels dans lesquels sont occurrents les verbes dont le comportement syntaxique est similaire à celui de frapper, parangon des verbes actualisant, en fonction des différentes restrictions qu'ils portent sur leurs arguments sujets et objets, aussi bien un processus concret qu'un processus métaphorique.

1. Les verbes psychologiques :

1.1. Une construction en symétrie inversée⁷

Les grammaires citées plus haut distinguent une classe de verbes que certains nomment « verbes psychologiques ». Ils sont habituellement regroupés en deux sous-classes dont les verbes types diffèrent d'une école à une autre. Aux verbes modèles « mépriser » et dégoûter » adoptés par N. Ruwet dans *théories syntaxiques et syntaxe du français*

et les références qui y figurent font écho les verbes « détester » et « irriter »⁸ que Van de Velde dans « les verbes dits psychologiques » et les références qui s'y trouvent instituent au rang de verbes types de ces deux classes syntaxiques.

Ces verbes sont tous occurrents dans le cadre syntaxique N_0V N_1 mais leurs arguments⁹ sujets et objets sont soumis à des contraintes de sélection différentes¹⁰.

1. (Brutus + Cette foule + Que Brutus parte + Partir + Ce bruit)
irrite (César + l'auditoire + ce *rocher)

2. (Brutus + L'administration + *Partir + *Que Brutus parte)
déteste (partir + l'argent + ce film)

On le voit, les deux classes de verbes semblent poser des restrictions de sélection, exactement inverses, sur leurs arguments sujets et objets. Le verbe irriter exige en position d'objet un argument humain « César » ou collectif « l'auditoire », mais il ne pose aucune contrainte de sélection sur son sujet. En revanche, le verbe détester ne pose aucune contrainte de sélection sur son argument objet, mais exige en position sujet un argument humain ou collectif.

Soit, schématiquement :

Verbes	N_0		N_1	
	hum	- hum	hum	-hum
Irriter	+	+	+	-
Détester	+	-	+	+

Cette représentation synoptique fait clairement apparaître que l'argument sujet du verbe irriter est non restreint alors que son objet est contraint. Symétriquement, l'argument sujet du verbe détester est contraint alors que son objet est non restreint.

Notons aussi que le seul cadre syntaxique commun aux deux verbes est celui où le sujet et l'objet sont spécifiés par un argument relevant de la classe syntaxique des noms humains.

3. Brutus (irrite + déteste) César.

Pour M. Gross (1975), Y Mathieu (1996), D. Zenati (1985 et 1999)

seul le verbe irriter peut être considéré comme psychologique puisqu'il décrit un processus déclenché volontairement ou non par le sujet N_0 et éprouvé par le nom humain occurrent en position d'objet N_1 . C'est à cette condition que doit satisfaire un verbe psychologique pour se distinguer de ce que la tradition grammaticale qualifie de verbes de sentiments¹¹.

1.2. La productivité : pour une troisième classe de verbes psychologiques

Une multitude de verbes, classés dans la table 4 de *Méthode en syntaxe*, qui satisfont à ce critère et qui sont catégorisés comme étant des verbes psychologiques, alternent, comme l'a déjà remarqué N. Ruwet (1972), entre un emploi dans lequel ils décrivent un processus physique et un autre où ils sont employés métaphoriquement pour exprimer un processus psychologique.

C'est ainsi que le verbe briser, par exemple,

4. « Allons briser ces dieux de pierre et de métal. » (Corneille, Polyeucte)

5. « Elle me brise le cœur par l'état où elle est ». (Sévigné, 126)

présente dans (3) un sujet agentif alors que dans (4), le sujet est le thème du processus psychologique. Autant dire qu'il s'agit là, dans le second emploi, d'une psychose, « d'un objet psychologique qui ne se trouve que dans l'espace mental ». (D. Bouchard, 1995 : 8).

2. Frapper et sa classe de verbes

Ce passage de l'expression d'un processus physique à l'expression d'un processus psychologique, en fonction des restrictions de sélection que pose le verbe sur ses arguments, est analogue au changement que présentent les verbes dont *frapper* est le paragon.

5/ 5. a. Il lui arrivait de scander les membres de phrase, en **frappant** légèrement la table d'un coupe-papier (...) J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XVI, p. 173.

5. b. Mais cette fois, ce sont des armes de goujats

Lassos plombés, couteaux catalans, navajas,

Qui **frappent** le héros (...) HUGO, *la Légende des siècles*, XV, «Petit roi de Galice», IX.

5. c. (...) ne l'ai-je pas vu en songe vous **frappant** de sa masse d'armes et vous jetant dans la Vistule (...) ? A. JARRY, *Ubu roi*, II, 1.

6/ 6. a. La mort a frappé cette maison; Dieu **frappe** le coupable. J'apprends le malheur qui vous **frappe**, mon cher ami (FLAUB., *Corresp.*, 1871, p. 270).

6. b. Que faut-il pour cela ? Rien. Supprimer les lois seulement, tuer dans les cœurs la croyance aux approximations humaines de justice, anéantir l'espoir que le droit aura son jour, **frapper l'innocence** et glorifier le crime. CLEMENCEAU, *Vers réparation*, 1899, p. 75.

6. c. Brutus frappe César par son intelligence

Ces différentes occurrences montrent clairement que frapper est un verbe polysémique et polytaxique, en ce sens qu'il peut figurer dans des cadres syntaxiques distincts soutenus par des mécanismes d'interprétations différents.

Sur le plan syntaxique, frapper dans (5) correspond à un verbe « actif » dont les environnements relèvent de la classe sémantique des noms « concrets » (pas forcément animés). Alors que dans (6) le verbe est « statif » et ses arguments appartiennent à plusieurs classes sémantiques : le sujet est non restreint, l'objet est « humain » et le syntagme prépositionnel est « abstrait ».

D'un point de vue sémantique, le verbe *frapper*, dans les emplois illustrés par nos exemples, décrit un processus « éprouvé » » par l'objet, identifié comme portant un rôle d'objet expérientiel¹², pour lequel l'argument sujet joue le rôle de déclencheur. La différence entre les deux emplois est que le processus en question est d'ordre « physique » dans (5), alors qu'il correspond dans (6) à un effet « mental », « psychologique ».

Nous pouvons, dans ce dernier cas parler d'un emploi "figuré"¹³ ou "métaphorique" au sens large.

Nous appellerons, pour évoluer méthodiquement, le premier emploi *frapper_p* et le second *frapper_f*.

2.1. Sens « propre » et sens « figuré »

Les notations (p) et (f) renvoient aux notions que la tradition grammaticale présente par sens « propre » et sens « figuré », qu'il convient de définir en leur trouvant un prolongement dans les grammaires transformationnelles.

Un mot de langue est employé dans diverses situations discursives sémantiquement différentes. L'étude de ces différents champs sémantiques d'un même élément lexical a retenu l'attention de plusieurs grammairiens.

Selon Du Marsais, déjà, le sens « propre » d'un mot renvoie à « ce pourquoi il a été établi », c'est à dire sa « signification première ». Le sens figuré, lui, correspond à « une forme empruntée ». C'est-à-dire que le mot apparaît « sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle »¹⁴.

Ce phénomène d'emplois multiples a suscité aussi un intérêt particulier chez plusieurs linguistes et a été à l'origine d'une importante polémique articulée autour de la notion d'homonymie. N.Chomsky, dans *Aspects of the Theory of syntax*, signale l'existence en anglais de plusieurs éléments lexicaux qui ont la même forme phonologique et qui diffèrent entre eux par leurs « traits de sous catégorisation stricte ». P. Postal (1970 : 38), dans sa longue étude sur le verbe anglais « remind » reconnaît explicitement qu'il y a plusieurs verbes en anglais dont la forme phonologique est /rimaind/, mais il ne considère que l'emploi « métaphorique », dans la dérivation duquel il fait intervenir « PSYCH-MVT » et « formation d'objet » d'une manière cruciale.

Ainsi, concernant nos exemples, frapper_(f) serait marqué (+ PSYCH—MVT), tandis que frapper_(p) serait marqué (-PSYCH-MVT)¹⁵

Le rapport « homonymique » entre ces différents emplois que N. Ruwet tente de démontrer est, pour P. Postal, un résultat d'une pure coïncidence. N.Chomsky et M.Ronat se sont, quand à eux, insurgés contre cette hypothèse et considèrent que l'homonymie est fondée en raison et dans l'usage.

A cette tendance à la multiplication des homonymes qui caractérise la grammaire distributionnelle et générative qui postulent

que les distributions différentes correspondent à des valeurs sémantiques différentes répond une tendance, fondée sur les vues propres à la psychomécanique du langage, au regroupement polysémique prônée par R.Martin (1966 et 1972) et J. Picoche (1979 et 1994).

Dès lors où, comme le souligne M. Gross dans *Méthodes en syntaxe*, le verbe frapper conserve, dans les différents cadres syntaxiques où il est occurrent, une partie de son sens, nous pouvons le considérer comme polysémique. Il existe, en langue, un signifié archétypique¹⁶ capable de générer, en discours, les différents effets de sens qu'il peut actualiser. Nous pouvons postuler l'existence d'un signifié archétype du verbe frapper conçu comme un processus atteignant quelqu'un ou quelque chose en le soumettant à l'épreuve de quelque chose. L'essentiel est de déterminer les différentes contraintes auxquelles sont soumis les arguments de ce verbe.

2.2. Frapper et ses arguments sujets et objet

En français, et plus précisément au niveau des verbes psychologiques que nous traitons, ce phénomène observé plus haut est très productif et général, comme l'atteste la très nombreuse et actuelle littérature linguistique.

Nous allons tenter, dans ce qui suit, de présenter une description formelle de ces différents emplois, et nous ne tiendrons compte dans notre analyse que du seul emploi « métaphorique » c'est à dire « psychologique » puisque c'est cet emploi qui nous intéresse dans le cadre de ce travail.

Considérons les séquences suivantes :

7. Cette idée frappe (Brutus + mes étudiants + l'auditoire + l'administration)

8. Que César parte frappe Brutus

9. Partir frappe César.

10. Brutus frappe César

Etant occurrent dans le cadre syntaxique spécifique aux verbes transitifs : $N_0 \vee N_1$ où N_0 est non restreint - dans la mesure où il peut être un nom abstrait (7), une complétive -phrase (8) ou encore un verbe à l'infinitif (9) - et N_1 contraint à être soit un argument strictement humain « César » (10), soit un humain collectif « l'administration », « l'auditoire. » (7), le verbe frapper ne pose aucun problème d'ambiguïté¹⁷. Il décrit un processus psychologique où N_1 peut être identifié comme portant un rôle d'objet expérientiel, en ce sens qu'il éprouve un sentiment d'étonnement pour lequel l'argument sujet joue le rôle d'actualisateur (D. Le Pesant, M.Mathieu-Colin, 1998) ou d'opérateur (Zenati, 1988) ou encore de déclencheur. Autrement dit, le sentiment éprouvé par N_1 est involué dans la sémantèse du verbe. En conséquence l'occurrence d'un argument inanimé concret en position N_1 infléchit sa valeur sémantique pour décrire un processus physique à travers le lequel le sujet « porte un ou plusieurs coups » sur l'être linguistique occurrent en position d'objet.

11. (La flèche + Brutus) frappe (César + la cible + *l'intelligence)

Dans cet emploi où ne se pose aucune ambiguïté sur la nature du processus signifié, seule l'occurrence d'un nom abstrait en position d'objet est grammaticalement non recevable.

Nous pouvons résumer ces différentes contraintes dans le schéma suivant :

Verbes	N_0			N_1		
	animé	inanimé		hum	inanimé	
		concr	abstr		concr	abstr
Frapper p	+	+	-	+	+	+
Frapper f	+	-	+	+	-	-

L'analyse distributionnelle des différentes contraintes de sélection, portées sur les arguments sujet et objet, a permis de distinguer entre les deux emplois sémantiques du prédicat verbal frapper. Et il est aisé de constater à partir de cette analyse que frapper_p et frapper_f

ont des restrictions sur les arguments en position sujet et en position objet exactement inverses.

Cependant, une observation plus approfondie des différents arguments montre aussi que le parallélisme structural, établi par l'analyse des différentes propriétés distributionnelles, est falsifié par la possibilité qu'ont l'une et l'autre des deux valeurs sémantiques du verbe frapper d'être occurrentes dans un cadre syntaxique où les deux arguments sujet et objet sont spécifiés par un nom humain. Comment opérer alors une discrimination entre ces deux valeurs dans ce cadre syntaxique ? Existe-il un critère formel opératoire pour discerner la première de la seconde valeur ? C'est autour de ces interrogations que s'articulera ce qui suit en analysant un contexte plus large impliquant un syntagme prépositionnel.

2.3. Frapper et le syntagme prépositionnel : prép. N₂

2.3.1. Le contexte N₀ V N₁ prép N₂ et la désambiguïsation

Une observation même intuitive et superficielle peut montrer que la séquence

12. Brutus frappe César est ambiguë. Elle est non seulement reproductible dans les deux emplois du verbe mais aussi acceptable dans les deux interprétations. Elle peut être glosée de deux manières différentes.

La première

13. Brutus frappe César de (son couteau + sa main) correspond à une interprétation agentive (Gross M. 1975). C'est-à-dire que l'argument sujet « Brutus » est interprété comme étant agent du procès verbal. Cette interprétation agentive est en corrélation avec le processus physique.

La seconde,

14. Brutus frappe César par son ambition. reçoit, quand à elle, une lecture non agentive. L'argument sujet ne contrôle en rien l'état de l'objet, il est le thème du procès signifié par le verbe, sans plus. Cette relation sémantique entre le verbe et son sujet actualise le processus métaphorique ou psychologique du verbe.

Le sujet a ici subi une opération de dislocation. Il est clivé et pour l'identifier il est nécessaire de procéder à sa restructuration :

15. L'ambition de César frappe Paul.

Dans les phrases (13 et (14), le sujet ne correspond pas à la même fonction. Perçu comme agent (13), il est en corrélation avec le processus physique. Mais si la relation qu'il entretient avec son verbe est non agentive (14), il est impliqué dans une relation métaphorique.

2.3.2. Le syntagme prépositionnel et les contraintes de sélection

Les différentes paraphrases utilisées pour élucider la question de l'ambiguïté présentent des particularités syntaxiques discriminatoires à l'égard des deux processus signifiés. Elles permettent de distinguer les deux valeurs sémantiques en posant des contraintes de sélection sur le syntagme prépositionnel et la préposition¹⁸ utilisée pour l'introduire.

Ainsi les exemples suivants :

16. Brutus a frappé César (**avec +de + *par**) (**son poignard + sa main**).

Dans cet exemple où le verbe frapper signifie bien un processus physique, le syntagme prépositionnel précédé par un déterminant adjectival : det N₂ introduit par les prépositions « avec » ou « de » est contraint. Il appartient à la classe des noms concrets. Réciproquement, un nom relevant de la classe des noms abstraits ne peut être introduit par la préposition « avec » ou « de ». La séquence

***Brutus a frappé César (avec + de) son ambition est agrammaticale.**

A l'inverse, dans son emploi métaphorique où il signifie un processus psychologique,

17. Brutus a frappé César (***de + *avec + par**) **son ambition**

Le complément prépositionnel est soumis à des contraintes de sélection exactement inverses de celles observées plus haut. Il appartient à la classe des noms « abstraits » et exclut les prépositions « de » et « avec » qui ont servi d'instruments ou d'outils dans l'emploi « concret » pour exiger le seul usage de la préposition « par » :

18. Brutus a frappé César (par + *de) son ambition.

La séquence

* Brutus a frappé César de son ambition
est agrammaticale.

À l'image de ce que nous avons proposé plus haut, nous pouvons, schématiquement, représenter ces différents cadres syntaxiques de la façon suivante :

Verbes	De + avec		Par	
	Dét adj N concr	Dét adj N abstr	Dét adj N concr	Dét adj Nabstr
Frapper _p	+	-	-	-
Frapper _f	-	-	-	+

3. En guise de conclusion

Au terme de cette analyse, nous pouvons affirmer que le verbe frapper pose des restrictions de sélection exactement inverses dans les deux cadres syntaxiques dans lesquels il est occurrent. Schématiquement, pour une visibilité maximale, nous pouvons reproduire l'ensemble des propriétés distributionnelles examinées dans la représentation synoptique suivante :

Verbes	N ₀			N ₁			N ₂			
	Hum	-Hum		Hum	-Hum		De		par	
	concr	abstr		concr	abstr		Dét adj + nom concr	Dét adj + nom abstr	Dét adj + nom concr	Dét adj + nom abstr
Frapper _p	+	+	-	+	+	-	+	-	-	-
Frapper _f	+	-	+	+	-	+	-	-	-	+

Ainsi, l'examen des différentes constructions dans lesquelles sont occurrents les verbes à emplois multiples montre que l'analyse des distributions des différents substantifs peut contribuer à dégager les propriétés formelles inhérentes à chacun des emplois sémantiques d'un même élément lexical.

Les critères formels sont donc opératoires pour distinguer entre deux interprétations d'une même forme phonologique et les cadres syntaxiques sont discriminatoires à l'égard des valeurs sémantiques. La forme est ainsi résolument mise au service du sens. Ils se confondent pour n'en faire plus qu'un et il serait alors « illicite de les séparer », selon l'heureuse formule de R. Jakobson, mise en exergue à l'ouverture de la réflexion proposée. Les licences poétiques, les écarts volontaires, les déviations stylistiques sont des résonances de la transgression des invariants mis au jour.

Nous pouvons ainsi imaginer la portée didactique d'un enseignement qui, pour ouvrir la pensée sur les contenus, prend en charge la forme de leurs expressions.

Références bibliographiques

1. Bouchard D, (1995), *Les verbes psychologiques*, In: *Langue française*. Vol. 105 N°1, Grammaire des sentiments. pp. 6-16.
2. Cárdenas B. S. (mai 2010), *Les restrictions sémantiques des arguments verbaux : une question de fréquence d'usage*, *Synergies France* n° 6 - pp. 41-50.
3. Colletta J. M. et Tcherkassof A, (2005) *Les émotions: cognition, langage et développement*, Bruxelles, Mardaga
4. Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1997), *Les Verbes français*. Paris : Larousse-Bordas (diffuseur exclusif).
5. Fillmore, C.J. (1968), *The Case for Case*, in Bach & Harms eds. *Universals in Linguistic Theory*. NewYork : Holt, Rinehart & Winston. 1-88.
6. Fillmore, C.J., Johnson, C. & Petruck, M.R.L. (2003), *Background to FrameNet*. *International Journal of Lexicography* 16-1. 235-250.
7. François J., *Polysémie et polytaxie verbales entre synchronie et diachronie* François j., Une approche diachronique et quantitative de polysémie verbale
8. GROSS, G. 1978. À propos de deux compléments en par *Linguistic Investigationes* n° II, Amsterdam, John Benjamins.
9. Gross, G. (1994), *Classes d'objets et description des verbes*, in Giry-Schneider, J. (dir.). *Sélection esémantique. Langages* 115. Paris : Larousse, 15-30.
10. Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
11. Gross, M. (1981), *Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique* in Guillet, A. & Ch. Leclère (dir.). *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques. Langages* 63. Paris : Larousse. 7-52
12. Guillet, A. & Leclère, Ch. (1981), *Restructuration du groupe nominal*, in Guillet, A. & Ch. Leclère (dir.). *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques. Langages* 63. Paris : Larousse. 99-125.
13. Guillet, A. & Leclère, Ch. (1992), *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*. Genève-Paris : Droz.
14. Harris, Z. (1971), *Structures mathématiques du langage*. Paris : Dunod.

15. Harris, Z. (1976), *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
16. Harris, Z. (1988), *Language and Information*. New York : Columbia University Press.
17. Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge, Massachussets, The MIT Press.
18. Le Pesant, D. & Mathieu-Colas, M. (1998), *Introduction aux classes d'objets*, in Le Pesant & Mathieu-Colas (dir.). *Les classes d'objets. Langues 131*. Paris : Larousse. 6-33.
19. Leeman, D. (1996), *Le sens et l'information chez Harris*. Du dire au discours. Numéro spécial de LINX. Nanterre : Université Paris 10. 209-220.
20. Leeman, D. (2006), *La préposition française : caractérisation syntaxique de la catégorie*, in Leeman, D. & Vaguer, C. (dir.). *Modèles Linguistiques 53*, 2006-1. 7-18.
21. Martin, R. (1983), *Pour une logique du sens*. Paris : PUF
22. Mathieu, Y. 1994. *Interprétation par prédicats sémantiques de structures d'arguments. FEELING, une application aux verbes psychologiques*, Thèse de Doctorat en Informatique, Paris, Université Paris 7.
23. Mathieu, Y. 1995 a. *Verbes psychologiques et interprétation sémantique* Langue française n° 105 : *Grammaire des sentiments*, Paris, Larousse.
24. Mathieu, Y. 1995b. *Interprétation automatique des verbes de sentiment du français* Actes du deuxième colloque international Lexiques-Grammaires comparés et traitements automatiques LGC2, Montréal, UQAM.
25. Mathieu, Y. (1996-1997), *Un classement sémantique des verbes psychologiques*, Cahier du CIEL 1996-1997.
26. Picoche J. (1979), *Précis de lexicologie française*, Paris : Nathan.
27. Picoche, J. (1986), *Les structures sémantiques du lexique français*. Paris : Nathan-Université.
28. Picoche, J. (1994), *A 'continuous definition' of polysemous items: its basis, resources and limits*. In : C. Fuchs & B. Victorri (eds. 1994), *Continuity in linguistic semantics*. Amsterdam : Benjamins. p.77-92.
29. Picoche, J (1995) *Précis de lexicologie française*, Pris, Nathan Postal P., On the surface verbe remind, *Linguistic inquiry* vol, N°1 Cambridge, MAS M.I.T. Press, 1970, p.38.
30. Rastier, F. (1991), *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.

31. Rooryck, Johan (1987) *Les verbes de contrôle: une analyse de l'interprétation du sujet non exprimé des constructions infinitives en français*. Thèse de doctorat, KULeuven.
32. Rooryck J, *Les verbes de contrôle métaphoriques*, Revue Romane, Bind 23, 1988.
33. Ruwet, Nicolas (1972) *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris: Le Seuil.
34. Ruwet, Nicolas (1983) *Montée et contrôle: une question à revoir*. In: Herslund, M. et alii
35. Ruwet, N. 1995. *Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs?* *Langue française* n° 105 : *Grammaire des sentiments*, Paris, Larousse.
36. Van de Velde D., 1995, *Les verbes dits « psychologiques » revus à la lumière des noms correspondants », in Revue de linguistique romane*, N° 59, pp. 67-97.
37. Zenati D, 1984 *Les verbes psychologiques : propriétés distributionnelles et transformationnelles*, Montpellier,
38. Zenati D, 1986 *Amuser et Désirer, deux constructions syntaxiques symétriquement opposées*, Montpellier
39. Zenati D. 1999, *Distribution syntaxique et contraintes de sélection*, in El Moubarriz, N° 12, Juin 1999.

Notes :

1. Seules les propriétés distributionnelles seront retenues, dans le présent article où nous passerons en revue le schème syntaxique « défini d'une part par la nature des constituants de la phrase, leurs propriétés et leurs relations, et, d'autre part, par les mots du lexique qui entrent dans les types de constituants définis (...) ». L'analyse des propriétés transformationnelles sera présentée dans la revue de l'école Normale Supérieure d'Alger, *El Bahih*.
2. Dubois & Dubois-Charlier, in *les verbes français, III&V* (1997). Dans ce dictionnaire syntaxique sont regroupés 25610 verbes en 14 classes génériques élaborées à partir d'une analyse distributionnelle et transformationnelle. Au sujet de la méthode adoptée pour son élaboration, voir l'excellente présentation établie par J. François, D. L. Pesant et D. Leeman, « Polysémie et polytaxie verbales entre synchronie et Diachronie » in *Langue française*, N° 153, 2007 pp. 5-18.
3. Pour délimiter les orientations dominantes de l'analyse de la polysémie verbale en français, cf. J. François, op. cit. où il distingue « cinq approches principales de la polysémie verbale ». Il corrige cette assertion dans « une approche diachronique quantitative de la polysémie verbale » pour ne distinguer que « quatre approches principales de la polysémie verbale ».
4. La polytaxie est le corrélat syntaxique de la polysémie.
5. La théorie des Patterns Grammaticaux qui articule grammaire, lexicographie et analyse de discours s'oblige à ne prendre en considération que les données issues du corpus, qu'elle envisage comme un matériau empirique.
6. F. Rastier (1991 : 139) affirme que « des composants sémantiques déterminent des valences syntaxiques »
7. Pour un examen méthodique de cette notion, cf. D. Zenati (1986).
8. L'analyse de ce verbe a servi de fondement à l'article de Y.Y Mathieu (1996-1997).
9. N_0 est le sujet de la phrase, V le verbe et N_1 le premier complément. La notation N_{Nr} signifie Nom non restreint. Cette terminologie, élaborée par le LADL, a été explicitée dans D. Zenati (1999).

10. Pour prendre la mesure de l'importance de la caractérisation sémantique des arguments, nous renvoyons à B. S. Cárdenas. « Les restrictions sémantiques des arguments verbaux : une question de fréquence et d'usage », in *Synergies France* n°6 – 2010 pp. 41-50 ; à G. Gross, (1994) et D. Zenati (1986).
11. Notons aussi, que cette dénomination a retrouvé une grande actualité à la faveur des analyses formelles. Voir à ce sujet dans notre bibliographie, à la fin de cet article pour, le nombre considérable, et ce n'est là qu'un échantillon – je n'ai pas tout lu- des titres impliquant la notion de sentiment.
12. Un objet expérientiel est le lieu où se déroule l'expérience psychologique provoquée ou non par le substantif sujet. Il est pour ainsi dire le site du procès verbal. Cette terminologie est utilisée par D. Bouchard, (1994).
13. Signalons que nous limitons, dans le cadre de cette étude, le sens figuré uniquement à l'emploi "psychologique". Une étude plus détaillée sur frapper et ses synonymes est en cours d'élaboration et apparaîtra dans *Résolang*, revue de l'école doctorale algéro-française.
14. Nous pouvons consulter à cet effet la réflexion menée sur le sens figuré dans *Des Tropes, et la construction oratoire* de Dumarsais, pp.24-5 et 31-2.
15. Cf., pour une explication détaillée de cette procédure transformationnelle, D. Bouchard, (1994 et les références qui y figurent) ; D. Zenati (1985).
16. Ce signifié archétypique est ce que la linguistique guillaumienne nomme le signifié de puissance que J. Picoche (1978 : 74) définit comme « tout concept ou toute construction conceptuelle permettant un classement logique, révélant une cohérence des diverses acceptions que prend un mot, en discours,... ».
17. Il existe une importante littérature en linguistique générative autour de ce concept. Voir D. Zenati 1985 et 1986.
18. Pour distinguer entre ces deux emplois, N. Ruwet, dans sa longue étude sur les verbes dont le comportement syntaxique est similaire à celui du verbe frapper, ne considère que le critère de la préposition qu'il nomme « adverbiaux instrumentaux » ou « pseudo-instrumentaux ».